



Journée d'étude de
l'Association
des Professeurs
d'Histoire-Géographie
du Nord-Pas-de-Calais

« Les frontières »

Samedi 14 novembre 2020
Sciences Po Lille, amphi A, Hannah Arendt, 1^{er} étage



La frontière États-Unis / Mexique à Tijuana, 2016

Les frontières, le *Grand Retour*

1^{er} partie. Cadre général

Laurent Carroué

Journée APHG Régionale – Lille

14 novembre 2020

Plan

- 1^{er} partie. Cadrage général

I.1. Définition

I.2. Les frontières : de nouveaux enjeux

I.3. Le Grand Retour de l'Etat, des territoires et du politique

1.1. Définition par les géographes

- **Définitions :**
- « la ligne ou la zone qui forme la limite du territoire d'un Etat » (Yves Lacoste, *Dictionnaire de Géopolitique*, Flammarion).
- « Ligne de séparation et de contact entre deux entités étatiques » (cf. M. Foucher (« dyade » dans *Fronts et frontières*, Fayard).

- **Pose différentes questions :**
- **Ligne/ zone/ région** cf. mode d'articulation : pb profondeur et interférences.
- conception de la frontière cf ligne avec bornage.
- poser question + / - *glacis extérieur* intégré, avec dégradation zonale progressive.
- Question des anciens et nouveaux Empires : glacis et Etats tributaires (Limes romain), Chine et Russie actuelles avec emprises sur « l'étranger proche », Alena (USA verrouillent deux annexes, nord et sud) ?
- Articulation Border / Frontières-fronts pionniers, avec F.P. qui débordent les frontières : Brésil et captation par fronts pionniers de marges en Bolivie, au Paraguay ou même en Guyane, Chine dans Extrême Orient Russe...
- Effets-frontière contemporains. Par ex. polarisations, captation et intégration métropolitaines avec espaces dominés par pôles extérieurs plus riches et plus attractifs (cf. Nord-Est France face Suisse, Lux, Bade Wurt. , ou Singapour avec Triangle // Malaisie et Indonésie).
- Enfin protection géostratégique (*Safe Area*, cf plus loin).

- **Frontières aussi comme intersections possibles (ou non) d'ensembles spatiaux fonctionnant à des échelles géographiques différentes** (voir aires de civilisation, religieuses, linguistiques, culturelles...). Ex. Belgique avec francophonie/Wallonie et Flandre...

- **Question Etat et Etat-nation**

- **Territoire d'un Etat et de son enveloppe territoriale**
- Pose la question du dedans et du dehors ss couvert d'une construction politique.
- Voir Michel Foucher : frontières comme indispensable nécessité pour construire du collectif et de l'identité.
- Frontière peut être aussi protectrice (accueil réfugiés politiques...)
- Donc rompre avec analyse parfois caricaturale de la frontière au profit d'une vraie réflexion géopolitique nuancée et dynamique.

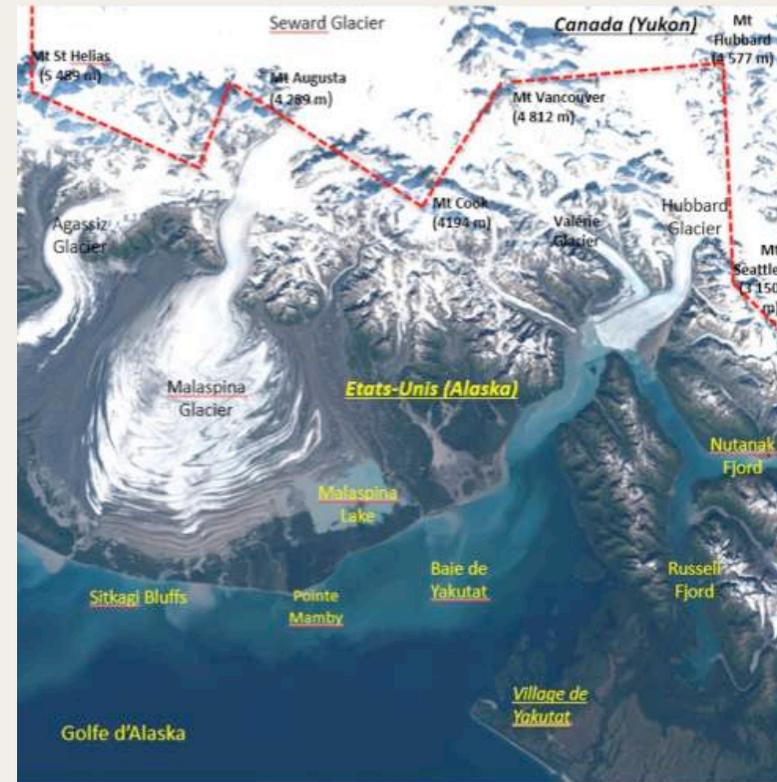
- **Mais quel Etat ? Et quel Etat-nation ?**
- Interroge question de la *nature et de la qualité de l'Etat*, pose tout particulièrement le question de l'Etat et de l'Etat-nation cf. réalité.
- L'Etat-nation : encore « une idée neuve » dans le monde ?
- Nbres déclinaisons // question des frontières héritées/actuelles
- - Nations sans Etat,
- - Etat devant construire sa nation dans cadre neuf (Afrique sub-saharienne...),
- - Etat cherchant à faire coïncider nation et territoire,
- - Question des minorités ethniques sur les marges frontalières (voir travaux Michel Bruneau sur les Etats en Asie du Sud-Est et du Sud : Viet-Nam, Laos, Cambodge, Thaïlande, Birmanie, Inde, Pakistan...).

- **Mobilité historique, spatiale et juridique de l'Etat**
- Différence entre la « *frontière* » (dynamique front pionnier) et la « *border* ». Pays anciens/ Pays neufs des Nv Mondes
- En cas de recomposition, articuler souvent analyse de *géopolitique interne et externe*.
- *Frontières internes adm et politiques (cf URSS) deviennent frontières internationales* lors des indépendances : ex Empire austro-hongrois et minorités nationales, auj. Tchécoslovaquie, Ex URSS, Yougoslavie et Balkans avec Albanie, Ukraine/ Crimée/ Russie...
- Epurations ethniques : *faire coïncider nv Etat et populations*.

- **Frontières cf systèmes de représentations géopolitiques à forte charge affective ou géopolitique.**

1.1.A. Tracer et borner la frontière

(Etats-Unis / Canada dans chaîne littorale de l'Alaska : Sitkine et Malaspina. Noter le rôle des *Boundary Peaks (Pics frontaliers)* ici grand vide, géométrie d'un tracé en ligne droite d'un sommet à l'autre, car peu d'enjeux contrairement aux régions fort peuplées ou de grande valeur économique ou symbolique).



<https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/alaska-le-glacier-littoral-malaspina-et-la-chaine-transfrontaliere-des-monts-st-elias>

<https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/alaska-petersburg-un-littoral-de-montagnes-de-fjords-et-de-glaciers-des-hautes-latitudes>

1.1.B. Etats-Unis/Canada entre Montana et Alberta



<https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/la-frontiere-canada-etats-unis-entre-lalberta-et-le-montana-un-enjeu-de-souverainete-dans>

USA/ Canada : dyade de 6.400 km, hors Alaska
Convention de 1846 entre les deux États pour voir
cette ligne du 49ème parallèle prolongée des
Rocheuses au Pacifique
Vraie frontière, renforcée depuis 2001

Vie réelle d'une frontière banale

Un poste frontalier tous les 37,5 km
Co-gestion étroite entre *Canada Border Services Agency (CBSA)* côté canadien et par *l'US Customs and Border Protection* côté étatsunien.

Ouverture du passage de 8 h. à 21 H du 15 mai au
30 septembre; de 8 H. à 17 H. du 1er octobre au
14 mai (ne pas louper les horaires, sinon...)

Une région globalement périphérique, pionnière,
sous-peuplée (0,6 hab./km²) et pauvre

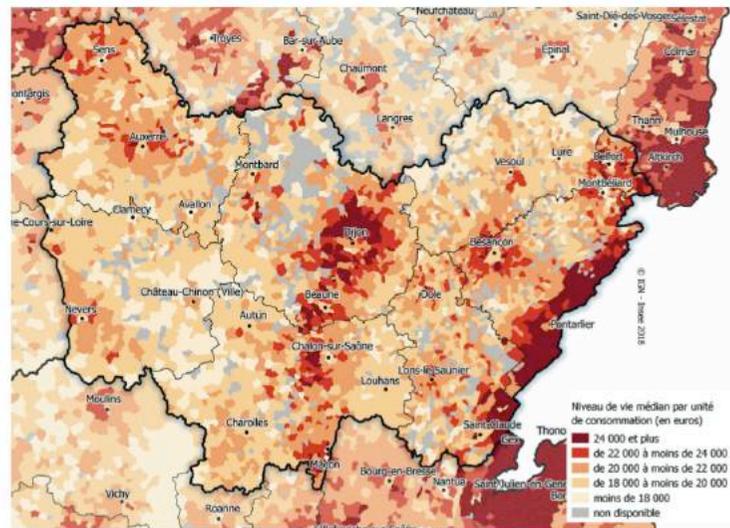
***Même milieu, mais effet frontière demeure un
facteur majeur d'organisation de l'espace
régional.***

***Mise en valeur et trajectoire très différenciées
En Alberta et au Saskat., région sous peuplée,
marginale, inoccupée, couverte forêt (teinte
grisée). Montana : mise en valeur agri. extensive
d'une mage pionnière plus dynamique après
liquidation/marginalisation des Indiens.***

Une région semi-aride en position d'abri :
les enjeux géopolitiques de la gestion
transfrontalière de l'eau

5 Forts revenus le long de la frontière suisse

Niveau de vie médian par unité de consommation par commune (en euros)



Source : Insee, Filosof 2014

1.1.C. Les frontières de la France de l'Est (1) : évaluation concrète dans les territoires de l'effet frontière mesuré par travailleurs frontaliers

Montée travail frontalier comme réponse crise net « effet richesse » (carte des revenus) : espèce d'économie de transferts via « prêts de main d'œuvre »

Gd Région : 160.000 frontaliers sur 800 km de frontières (soit 44 % total de la France métropolitaine)

(% dans industrie : All 46 %, Luxembourg : 15 %)

nombre + 21 % / 13 ans

Luxembourg : 69.000 (+ 200 %)

All. : 46.000 (- 21 %)

Suisse : 36.000

Dept Moselle : 67.500 (42 % total régional)

M et Moselle : 22.000

Très fort impact, mais bien différencié, sur villes et bassins d'emplois

Thionville : 34 000 (36 % pop active)

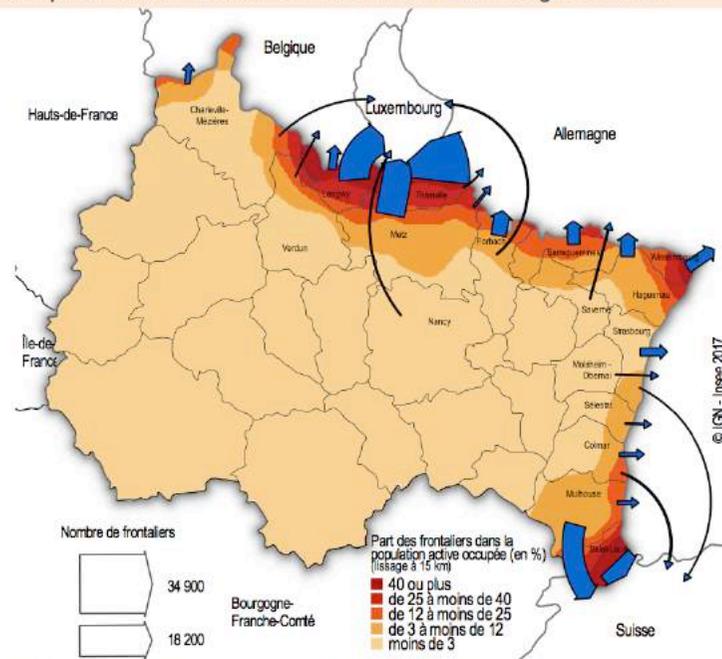
Longwy : 22 200 (49 % pop active)

Metz : 15 000 (8 %)

Forbach : 17 500 (13 %)

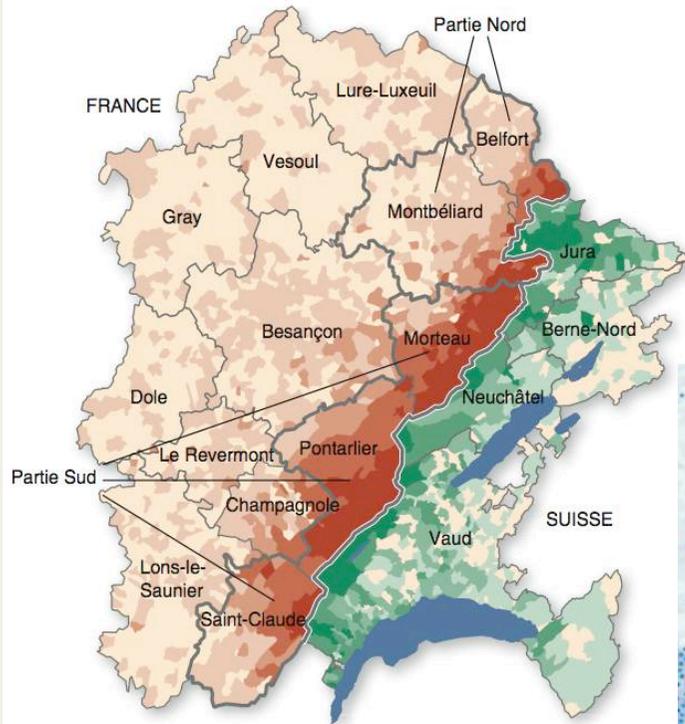
Documents extraits des publications de l'INSEE régionale

Part importante de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg et la Suisse



Lecture : près de 35 000 frontaliers résidant dans la zone d'emploi de Thionville se rendent au Luxembourg.
Champ : flux supérieur à 300 frontaliers et distance inférieure à 200 km.
Source : Insee, recensement de la population 2014.

Intensité du phénomène frontalier de l'Arc jurassien



Part de frontaliers dans la population active occupée au lieu de résidence en 2007 (en %)

- 28,2 ou plus
- de 12,8 à moins de 28,2
- de 3,5 à moins de 12,8
- moins de 3,5
- pas de frontaliers

Part de frontaliers dans l'emploi suisse au 4^e trimestre 2010 (en %)

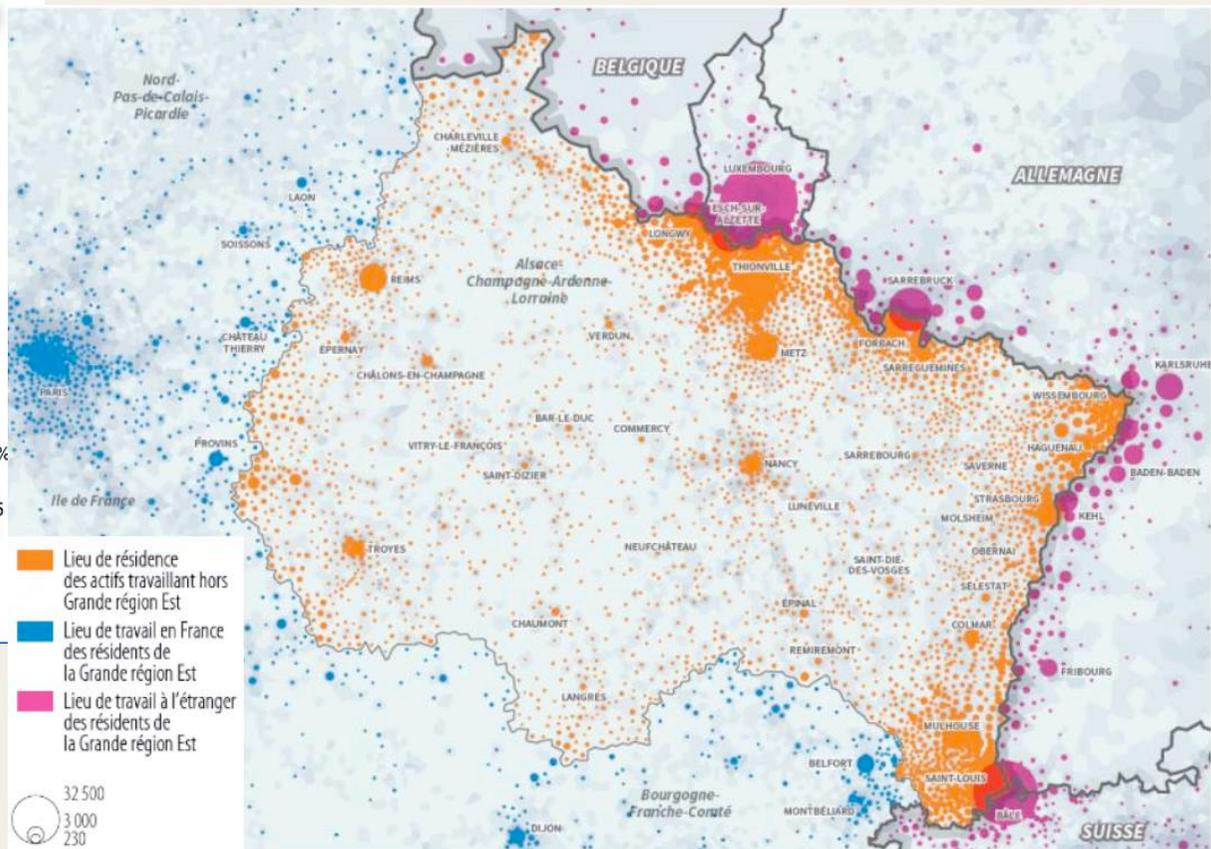
- 11,5 ou plus
- de 5,3 à moins de 11,5
- de 2,1 à moins de 5,3
- moins de 2,1
- pas de frontaliers

Insee - Recensement de la population 2007, OFS, RFE 2008, Statistique des frontaliers du 31 décembre 2010

Les frontières de la France de l'Est (2)

Définition d'une zone d'attraction frontalière plus ou moins profonde selon les territoires. Poser question des différentiels de coûts salariaux, monnaies (franc suisse/Euro), sécurité sociale (santé et retraites), trajectoires démographiques, besoins de main d'œuvre, qualifications, droit du travail, accords conventionnels entre Etats... Concurrence car écrémage en France. Mais aussi fragilité face à la conjoncture (renvois brutaux...)

Documents extraits des publications de l'INSEE régionale et Agences d'urbanisme de la Région



- Lieu de résidence des actifs travaillant hors Grande région Est
- Lieu de travail en France des résidents de la Grande région Est
- Lieu de travail à l'étranger des résidents de la Grande région Est

32 500
3 000
230

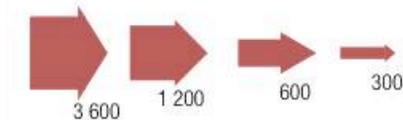
Source : La Grande région Est en mouvement, Agences d'urbanismes d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, septembre 2015 (données INSEE, 2011)

Des marchés locaux du travail transfrontaliers de l'Arc jurassien



Actifs résidant dans les zones d'emploi franc-comtoises et travaillant dans les communes suisses en 2013

Par zone d'emploi



Communes suisses accueillant un flux supérieur à 400 travailleurs frontaliers français quotidiens

Source : Insee, RP 2013 – Exploitation complémentaire.
Réalisation : Observatoire transfrontalier de l'arc jurassien, 2016

Les frontières de la France de l'Est (3) : La Franche Comté

31.000 frontaliers, soit 7 % emplois régional

Polarisés à 73 % dans le Doubs.

X 2 depuis accords ALCP de juin 2002 avec la Suisse.

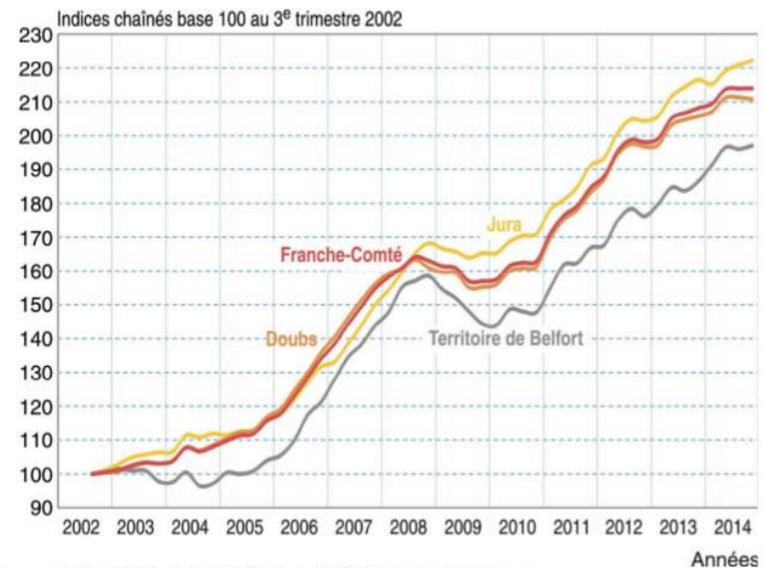
Rôle majeur dans zone d'emplois de Morteau et Pontarlier.

Vers pôles de Neuchâtel, Canton de Vaud puis Jura suisse.

Explique forts revenus (salaires en francs suisses) de la zone frontalière et concurrence pour attirer la main d'œuvre

(Documents extraits des publications de l'INSEE régionale)

3 Évolution du nombre de frontaliers comtois par département de résidence



Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

1.1.D. Frontières : *Safe Area* et enjeux géostratégiques, miroirs inversés des frontières

Dedans/Dehors : sanctuarisation et *Safe Area* jusqu'aux années 1970.

La mise à l'abri de fonctions et activités jugées stratégiques le plus loin possible des frontières.

Immensité continentale et distance géographique comme *enfermement protecteur* (aire d'action des bombardiers cf. *Safe Area* britannique durant la Seconde Guerre mondiale face aux raids nazis) et premiers missiles, épuisement des offensives terrestres (Russie).

Trajectoires géoéconomiques régionales différenciées :

- militarisation de l'économie de certaines régions frontalières (villes de garnisons). Les changements fonctionnels induisent souvent importants impacts locaux et régionaux très importants (cf. France du Nord-Est...).

- Gel et sous-investissement productif (France du nord-est, nord de la Corée du Sud, *Zonenrandgebiet* du rideau de fer interallemand durant la Guerre froide...),

Ind. militaires et high tech à l'abri en France (Bourges et arsenaux royaux ss Ancien régime, Toulouse et dev. aéronautique dans années 1930, Bordeaux et fabrication des missiles de la force de frappe), au Royaume-Uni (Ecosse), Slovaquie, en Chine, aux Etats-Unis ou en Russie (transferts en 1941 dans l'Oural et en Sibérie).

zones intérieures désertiques avec bases d'essais nucléaires (Lop Nor en Chine, steppes d'Asie centrale), bases spatiales ou bases de missiles balistiques (Plateau d'Albion).

I.2. Les frontières : de nouveaux enjeux

- **De la terre ferme à ...**
- Globalement, dynamique des frontières reposait pour l'essentiel sur l'*appropriation des espaces terrestres par souveraineté* des Etats (sauf pôle sud).
- Depuis 30 à 40 ans, vaste opération de *transferts des conceptions forgées pour espaces terrestres* sur autres espaces, en gardant logique de souveraineté.
- Mais difficultés car passe d'une logique **d'espaces clos et solides** à une logique **d'espaces ouverts et mouvants** aux définitions juridiques plus floues qui avec mondialisation et révolution technologique vont s'affirmer par leurs richesses.
- Face incertitudes, construction progressivement d'un droit international spécifique face nombreux conflits réels ou potentiels.
- **Question de la gestion des fluides cf. ressources sur espaces terrestres** (cf. enjeux d'Hydrogéopolitique)
- Redoutables questions de gestion et partage
- *Gisements transfrontaliers de pétrole*: invasion du Koweït par Irak justifiée par S. Hussein par réaction contre exploitation forcée par Koweït d'un gisement pétrolier transfrontalier.
- *Pb des « guerres de l'eau »* : changement climatique/ exacerbation ?
- Gap avec Turquie/ Syrie/Irak
- Nappes phréatiques et aquifères en Palestine,
- Mexique/Etats-Unis sur le Colorado et Rio Grande
- Le Nil avec Grand barrage de la Renaissance en Ethiopie.

Pb valorisation espace aérien et couloir aérien.

Mise en œuvre verticale de la frontière : projection jusqu'à 20.000 m.

Définition de « couloirs aériens » très encadrés

Contrôle du gestion du trafic national et international (dual : civil/ militaire)

Paiement par cles aériennes de droits de passage en survol sur pays survolés (cf

Russie : 300 millions \$/an car grand axe Europe/ Asie Est).

Possibilité d'interdiction de survol d'un espace aérien qd crise ou conflits.

Systèmes radars et bases aériennes militaires dans territoires participent directement de la défense d'un pays et de ses frontières contre attaques ou intrusions.

http://cartotheque.sciences-po.fr/media/Les_frontieres_aeriennes/2363/

Espaces maritimes, eaux territoriales et off shore :

Etats procèdent surtout par *projection* de l'espace terrestre (30 % globe, 149 millions km²) sur espace maritime (70 % globe, 361 millions km²) de ses zones de juridiction.

Pb espaces liquides sans repères nets, non-habités en permanence et hostiles à présence humaine permanente.

Fonctionnent par *couches successives* à partir du littoral avec dégradation des logiques de souverainetés sur logiques à la fois horizontales et verticales.

- mer territoriale sur 12 milles (22 km profondeur),

- zone contiguë sur 24 milles (44 km profondeur),

- zones 200 milles (370 km profondeur) ou Zone Economique Exclusive (ZEE) (= grosso modo plateau continental, pêche et off shore),

- Au delà haute mer internationale, espaces libres de toute souveraineté étatique

- Vertical : fonds abyssaux à statut international.

Role *convention internationale* de Montego Bay du 10 décembre 1982. Mais assure en même temps concept de « liberté des mers » définie par Hugo de Groot, dit Grotius, juriste hollandais du XVII em siècle (puissances montantes ou dominantes de la 1^{er} mondialisation en conflit).

ZEE doit être concue comme un compromis qui assure une compensation géoéconomique territorialisée face à leur acceptation de la reconnaissance par les Etats côtiers de la liberté des mers.

Nouvelle logique de *projection de puissance et d'appropriation* : montée des conflits frontaliers avec littoralisation et maritimisation (Chine, Brésil...). *Prises de gage* au cas où.

1.2.1. Les règlements frontaliers et le droit international : un vrai progrès

Attention, la majeure partie des désaccords frontaliers se règle dans un cadre pacifique avec parfois recours si nécessaire aux instances d'arbitrage des Nations Unies (Cour Int. de La Haye). Si actualité insiste bcs sur tensions, conflits, guerre : effet déformant.

Voir travaux Michel Foucher avec ici ex d'accords signés en 2008, 2009 et 2010. (ouvrage : *La bataille des cartes*, 2010)



- **Le fait maritime** : 361 millions km², soit **71 %** du globe.
- Littoral mondial : **400.000 kilomètres**, soit 10 fois la circonférence terrestre ou l'équivalent de la distance de la Terre et la Lune.
- Universalité du fait littoral : **78 % des Etats** (43 Etats enclavés : voir revendication de la Bolivie par ex.).

- Globalement, cette **nouvelle centralité océane** constitue une véritable révolution géopolitique.

- *Maritimité* : exprime le degré de dépendance au fait maritime d'un espace donné. **Littoral comme frontière**

- **Littoral et qualité du branchement maritime** : Chili (4.700 km), Norvège (2.800 km), Viêt-Nam (2.500 km), Zaïre (45 km).

Etats continentaux plus ou moins enclavés (fermeture nordique due au froid pour Russie et Canada, double ouverture océanique pour Etats-Unis et France...).

Etats insulaires ou péninsulaires (Royaume-Uni, Islande, Japon, Italie, Danemark, Corée du Sud...).

Etats-archipel (Grèce, Philippines, Indonésie, Cap Vert, Maldives...)

- *Maritimisation* : un Etat (et une économie) littoral qui se tourne vers la mer : de nouveaux enjeux géopolitiques et géostratégiques pour de nombreux Etats côtiers (cf. Chine, Brésil, Inde...). Chine : effet de séisme en Asie sur qq décennies.

- Expression de nouvelles rivalités de puissances - mondiales, continentales ou régionales - qui recomposent les équilibres mondiaux.

- Course à la mer, territorialisation et montée des conflits frontaliers
- Forte tendance à la militarisation des espaces maritimes
- Pb contrôle et sécurisation des voies maritimes et détroits

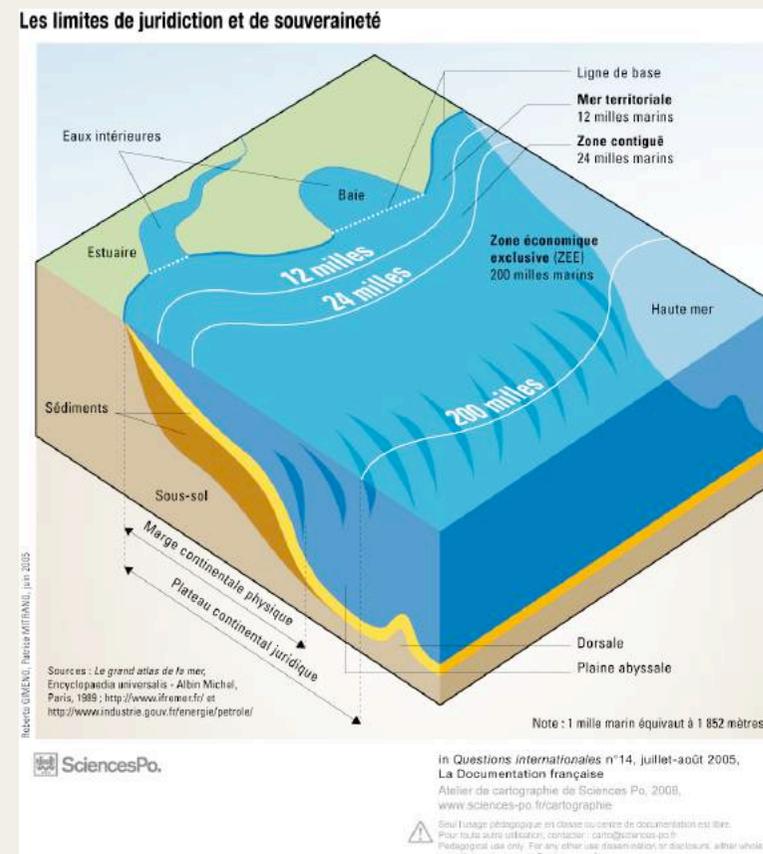
1.2.3. Mers et océans : une nouvelle frontière

1947/1963 : Chili, Pérou, Equateur, Islande (...) soit Etats pêcheurs cf promoteurs pour défendre leurs richesses halieutiques contre pillage (établissements unilatéraux de zones de 200 milles).

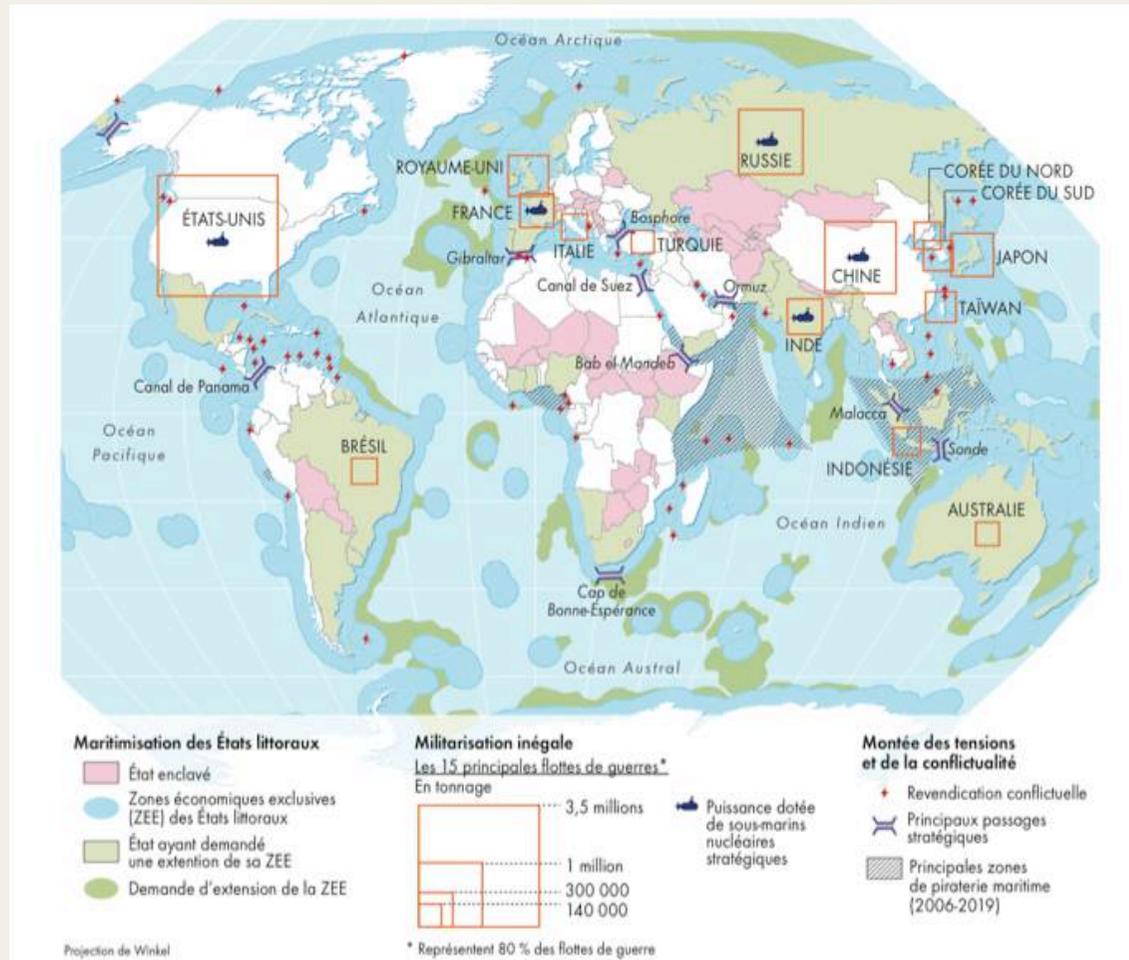
Nouveau droit international : *eaux intérieures* et sa *zone contigüe* et les *eaux territoriales* (1958/1960),

Puis *ZEE* (en 1982/1994) à Montego Bay (Jamaïque).

(doc. http://cartotheque.sciences-po.fr/media/Les_limites_de_lespace_maritime/2365/)



1.2.4. Course à la mer, territorialisation accélérée et montée des conflits frontaliers



Environ 200 accords de délimitation ont été conclus ces 50 dernières années.

Seulement 39 % des 450 limites de chevauchement entre ZEE étaient juridiquement stables et agréées.

Il reste 275 cas litigieux ou conflictuels, soit 69 % des cas.

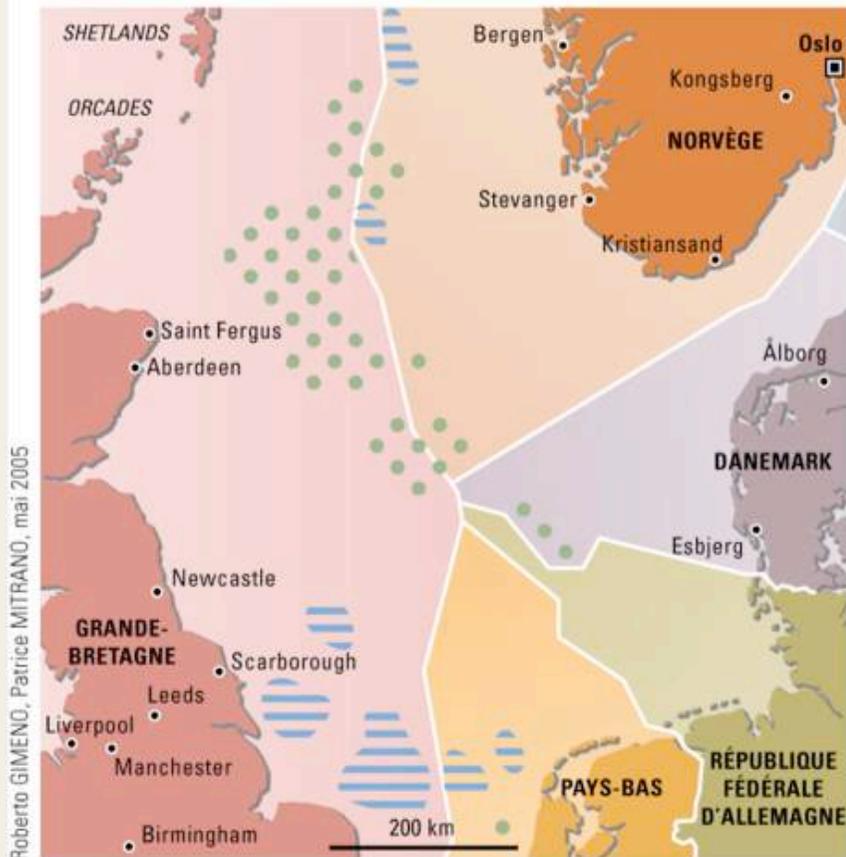
Environ 70 à 80 conflits maritimes frontaliers.

Insister sur la nouvelle projection de la ZEE de 200 à 300/350 m. marins.

Réclamée par nombreux Etats, elle devient effective, c.a.d. reconnue en droit international, dans de nombreux cas.

(source : Laurent Carroué : *Atlas de la mondialisation. Une seule terre, des mondes*, Autrement, 2em édition 2020, p. 84.)

Le partage du plateau continental de la mer du Nord



Roberto GIMENO, Patrice MITRANO, mai 2005

 Champs pétroliers
 Gisements de gaz

Sources : arrêt de la Cour internationale de justice du 20 février 1969 (Danemark / Pays-Bas / RFA) et *Collins World Atlas*, Harper Collins Publishers, Édimbourg, 1993

SciencesPo.

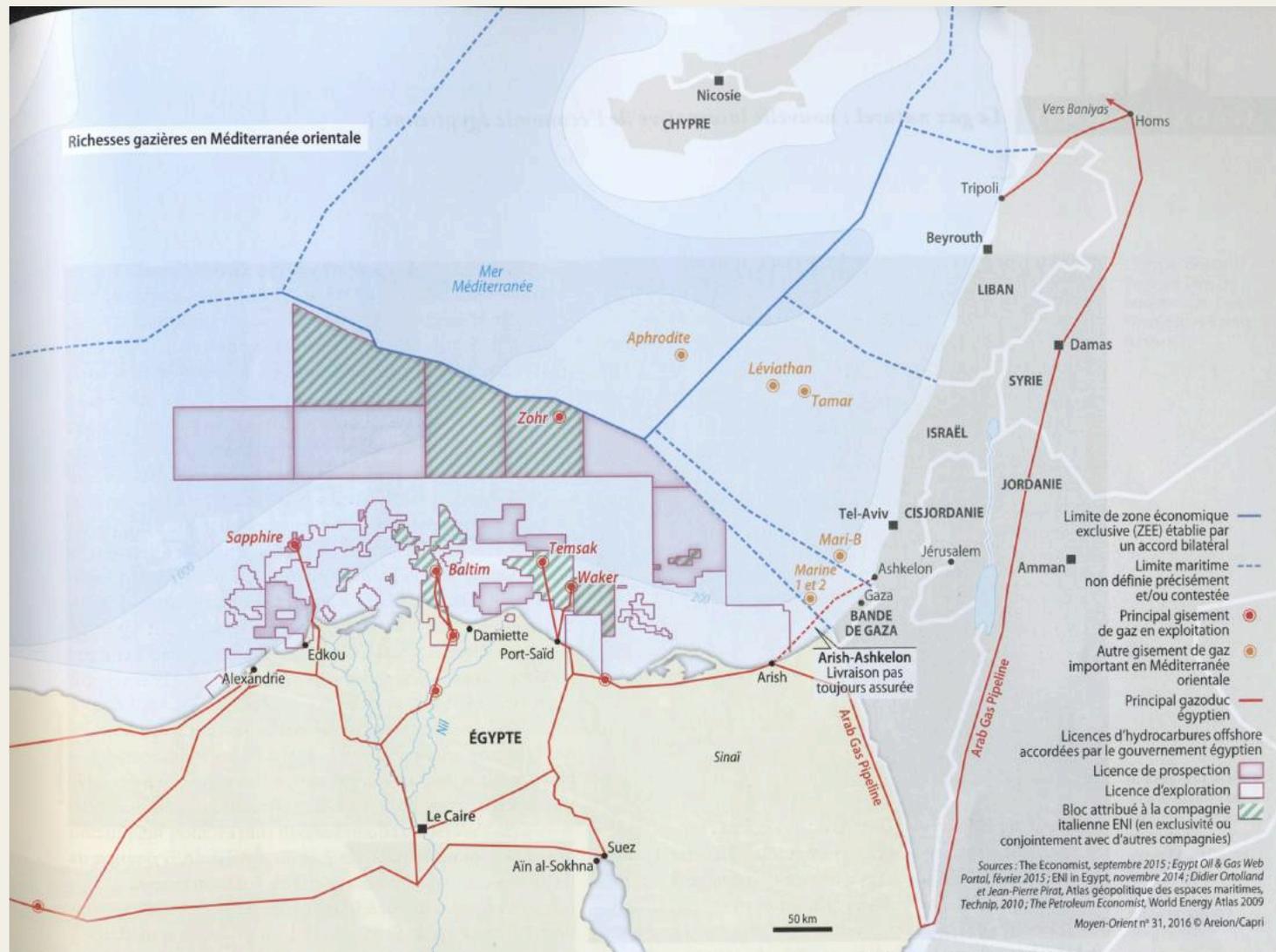
in Questions internationales n°14, juillet-août 2005, La Documentation française
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008, www.sciences-po.fr/cartographie

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction des Relations Extérieures de Sciences Po est formellement interdite. Pour toute autre utilisation, contactez : cartographie@sciences-po.fr

1.2.5. Espaces maritimes : entre rivalités et nouveau droit international

- Nouveau droit international encadré par institutions internationales : régulation de la « production frontalière »
- Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM), créé en 1996.
- Cour Internationale de Justice (CIJ) de la Haye juge les contentieux frontaliers.
- La Commission des limites du plateau continental de l'ONU (CLPC) étudie les dossiers concernant l'extension des ZEE.
- L'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM) déclarés « biens communs de l'humanité ».
- Mers et océans cf « nouvelle frontière » (au sens propre et figuré).
- Progrès technologique (+ rentabilité, marché et capitaux) bouleverse valorisation des milieux dans l'espace mondial. Insister : notion de « ressources » toujours relative à un moment technique/ technologique d'un côté, au prix que le marché est prêt à payer pour en disposer.
- Cas de la Mer du Nord : Etats européens jouent carte du droit international
- Ici valorisation offshore dans fonds marins moyennement profonds à partir décennies 1960/1970 oblige à définir partage, donc frontières, en mer du Nord via recours à CIJ.
- Choc pétrolier de 1973 et hausse des prix liée justifient rentabilité des investissements. Forte accélération des chantiers. Face épuisements gisements, fronts pionniers glisse aujourd'hui vers le nord avec nv enjeux frontaliers (cf. Russie/ Norvège en mer de Barentz).
- Peut descendre aujourd'hui bcq plus profond (- 2.000 à - 3.000 m) : nv enjeux cf. en Médit. orientale. Stratégie brésilienne. // Golfe de Guinée...

1.2.6. La Méditerranée : la révolution actuelle des hydrocarbures off-shore



Aujourd'hui, véritable révolution énergétique en Médit. orientale accélère course à la mer.

Maritimisation d'Israël, Egypte, Liban, Chypre, Turquie.

D'où soit accords bilatéraux (Egypte/Chypre)

Soit tensions et conflits plus ou moins graves (Chypre/Grèce/Turquie)

Même premières rencontres Israël/Liban en 2020 car manne financière attendue pour un Liban en ruine.

Lancement de très lourds investissements nécessite au préalable cadre juridique frontalier clair.

Cartes de la Revue
Moyen-Orient
(bimensuelle, excellente)

1.2.7. Brésil : Amazonia Azul (Amazonie Bleue), le réveil d'une puissance continentale émergée

Pays de 8,5 millions km² et 8.500 km de cotes

Basculement avec « Stratégie nationale de défense » de 2005 avec nouveau concept.

Aux enjeux géostratégiques terrestres des années 1960/1980 (contrôler et intégrer Amazonie verte et ses frontières terrestres) répond le lancement d'Amazonia Azul, l'Amazonie bleue, soit le basculement vers littoral et la mer.

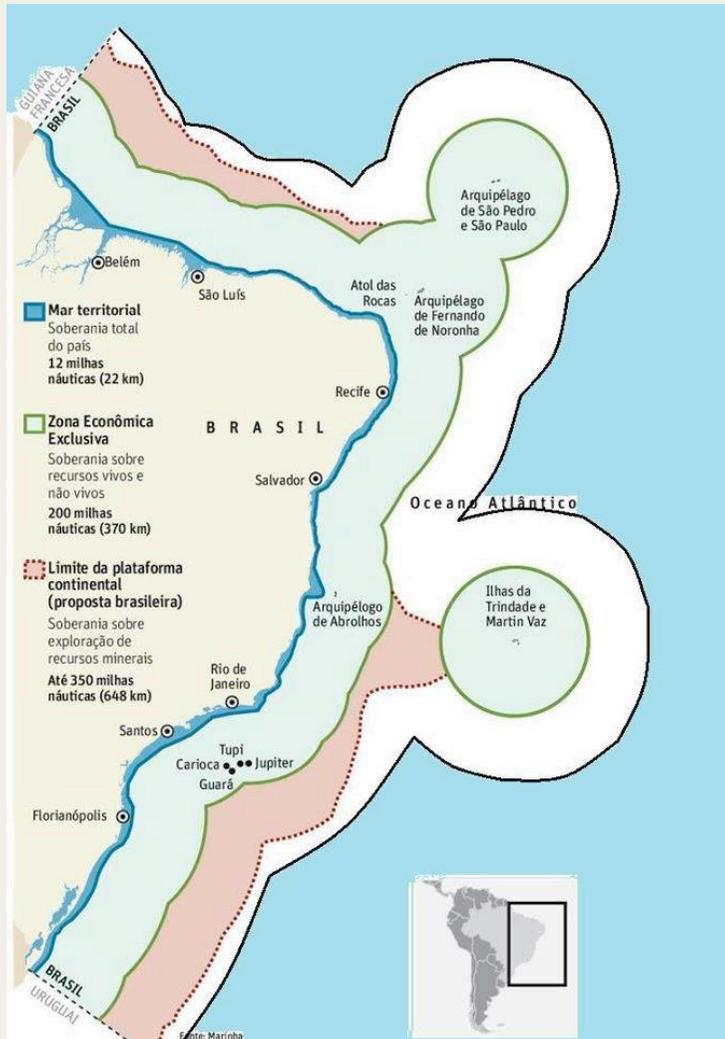
En 2010, le président Lula - à la veille de son départ de la Présidence - porte la ZEE à 350 milles dans 5 zones du plateau continental de manière unilatérale sans attendre l'aval de la Commission sur les limites du plateau continental de l'ONU.

Ce geste permet d'augmenter la ZEE de + 960 000 km² pour la porter à 3,5 millions de km².

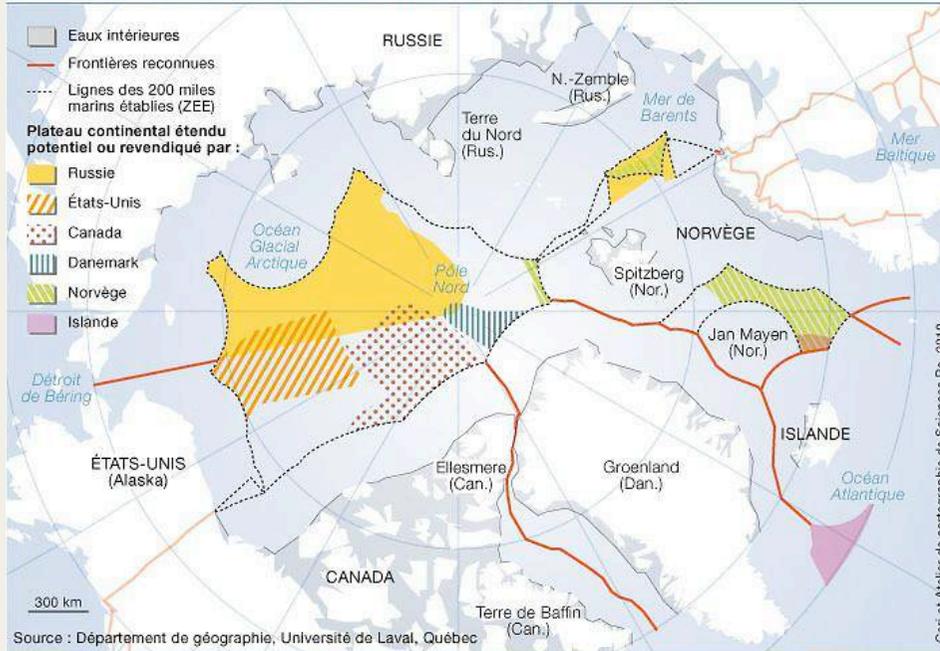
Mais bien noter : pas de conflit frontalier, car personne en face du fait de l'immensité de l'Océan.

Noter aussi sur la carte le rapport entre la Mer Territoriale, la ZEE actuelle et les demandes à 350 m.

(document tiré directement des plans stratégiques de la Marine brésilienne)



Frontières négociées, revendiquées et potentielles dans l'Arctique



1.2.8. Une nouvelle soif de terres : la conquête des pôles et les frontières

insister : deux milieux différents (continent/ mer),

deux cadres géostratégiques différents : isolement au sud contre front chaud au nord durant Guerre froide et encore aujourd'hui.

Au nord, affrontement classique pour extension à partir des littoraux entre Etats voisins.

Au sud, espace continental de l'Antarctique protégé par statut international spécifique qui le met en théorie à l'abri des revendications. Malgré tout expression de revendications par Etats au cas où. Multiplication d'opérations scientifiques pour affirmer sa présence.

(http://cartotheque.sciences-po.fr/media/Frontieres_negociees_revendiquees_et_potentielles_dans_lArctique/445/)

- Vaste processus de **prolifération étatique** producteur mécaniquement de nouvelles frontières : Etats membres de l'ONU : 51 en 1945, 125 en 1970, 193 en 2020. En particulier : crise des systèmes impériaux et fédéraux (URSS, Yougoslavie, Tchécoslavie...). Crise nationale : Soudan éclate. Mais Réunification allemande.
- Mondialisation et période de « désarmement étatique » néolibéral des années 1980/2000 (« défonctionnalisation » de Pradeau en 1994, « *a borderless world* » d'Omhae en 1990...) : effet d'optique et auto-intoxication idéologique.
- Processus d'intégration continentale sur des bases géoéconomiques (CEE puis UE, Alena, Mercosur. Asean...) en crises ou difficultés depuis 10/15 ans (cf. Brexit).
- Pour UE : dépassement des contradictions accumulées entre processus d'élargissements et processus d'intégration par innovation : création d'une UE à « *géométrie variable* » plus ou moins intégrée (cf. zone Euro, Accords Schengen...), avec parfois même non-membres UE (cf. Norvège ou Suisse). Donc *déclinaisons de frontières fonctionnelles très différentes*.
- *Covid 2020 : piqure de rappel*. Choc brutal, avec le grand retour de l'espace, des territoires et du politique avec fermetures, cloisonnements, effondrement des mobilités. Rien d'étonnant : l'Etat assure une fonction régaliennne essentielle, la protection sanitaire de sa population face à une pandémie mondiale.
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/covid19-mondialisation-demondialisation>
- Quel Etat ? Cohérence, viabilité, projet (cf Chine)
- *nombreux pays du Sud* malades de la faiblesse ou de l'absence d'Etat, et d'Etat de droit. Victime de régimes privatisés par oligarchies, ou groupes tribaux kleptomane.
- // Politiques et stratégies publiques pour créer « régions transfrontalières » plus ou moins intégrées fonctionnellement avec coopérations institutionnelles, co-gestion...

I.3. Le Grand Retour de l'Etat

- **Etat et Etat-nation : un enjeu brûlant**
- Nation demeure une *réalité géopolitique centrale*.
- Etats : quelles fonctions régaliennes // dynamiques des frontières :
 - assurer la défense de leur territoire (armées, polices, douanes),
 - assurer la promotion de leurs intérêts géoéconomiques et géostratégiques selon leurs moyens,
 - répondre aux besoins collectifs de leurs populations (alimentation, santé, éducation, travail, ressources...) et de leurs entreprises,
 - assurer la cohésion sociale et l'aménagement de leurs territoires.
- **Etat et frontière : intérieur/extérieur**
- la frontière politique comme *hiatus* mettant en contact direct des systèmes parfois bien différents.
- Un espace ET un territoire cf. construction géohistorique et géopolitique.
- Une société (culture, langue, civilisation, habitudes, exigences, représentations, marché de consommation...)
- Un Etat (pol. publiques, impôts, monnaies, diplomatie, armées, police, adm. plus ou moins autonomes, accès nationalité, ouverture migratoire...)
- Etat comme producteur d'un droit (citoyenneté, fiscalité, affaires, visas...)
- Une économie (cf. marché du travail, formation/qualification, prix fonciers : voir France Nord Est avec All, Lux ou Belgique...)
- Des ressources et infrastructures

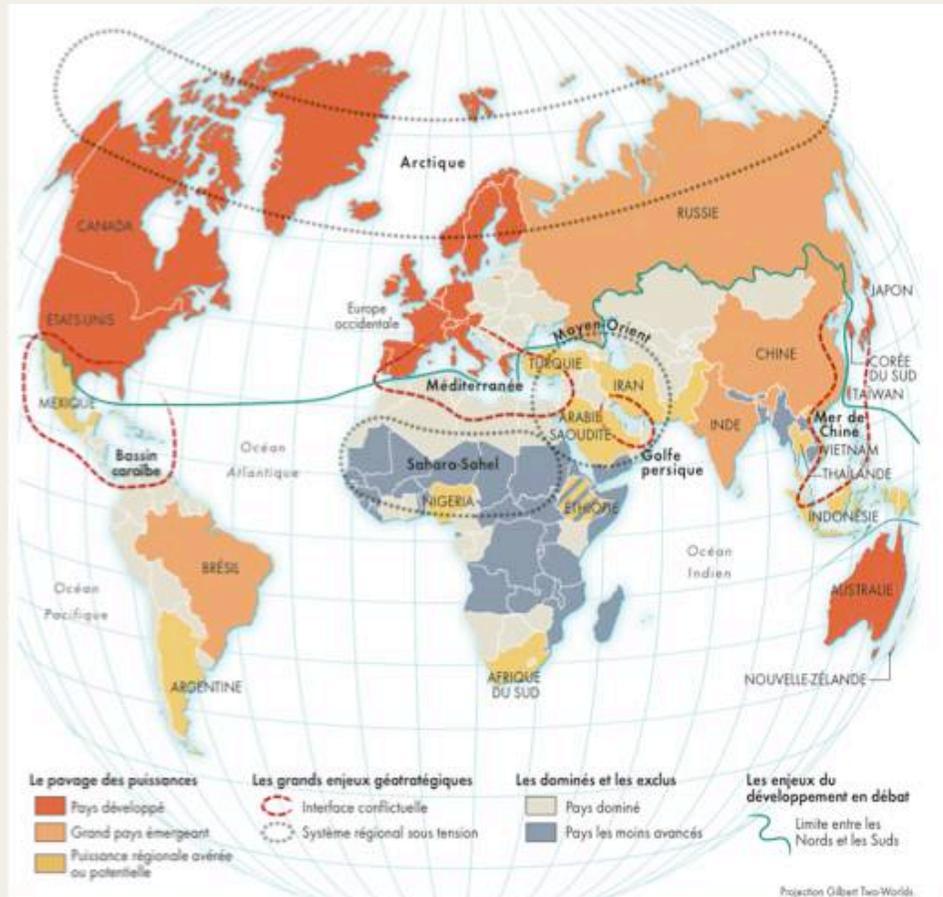
1.3.1. COVID : FERMETURE POSTE DOUANIER HONGRIE/AUTRICHE EN MARS 2020

LONGUE FILE DE CAMIONS BLOQUÉS AU POSTE FRONTALIER À L'ENTRÉE EN HONGRIE



Voir aussi effets du blocage des flux aériens ou impact de la fermeture brutale des frontières sur navires de croisière
<https://geoimage.cnes.fr/fr/pandemie-de-coronavirus-et-la-fermeture-des-frontieres-terrestres-communautaires-le-cas-de-la>
<https://geoimage.cnes.fr/fr/pandemie-de-coronavirus-et-demondialisation-la-flotte-aerienne-mondiale-clouee-au-sol>
<https://geoimage.cnes.fr/fr/pandemie-de-coronavirus-et-demondialisation-les-croisieres-touristiques-bloquees-quai-0>
<https://geoimage.cnes.fr/fr/avec-la-crise-du-coronavirus-le-port-de-singapour-fait-le-plein-de-petroliers>

1.3.2. ENJEUX GÉOPOLITIQUES ET GÉOSTRATÉGIQUES : LE NOUVEAU SYSTEME MONDIAL POLYNUCLÉAIRE



Dynamique frontalières est aussi liée à l'émergence d'une nouvelle architecture mondiale.

Apprendre à penser l'impensable.

Système multipolaire : « *la grande émancipation* » (Michel Foucher) par rapport aux logiques de domination occidentale

Montée pays émergents, affirmation pays émergés : le jeu nouveaux des puissances.

Puissances de rang mondial : Chine, Inde, Brésil, nouvelle Russie. Cf. par ex projection de puissance de la Chine en Mer de Chine méridionale (cf. archipels Spratley et Paracels)

Puissances d'échelles continentales avérées : Afrique du sud, Ethiopie, Arabie saoudite, Turquie, Iran.

Puissances d'échelles continentales potentielles : Mexique, Nigeria, Indonésie, Thaïlande, Vietnam, Pakistan.

Mais aussi Etats de quatrième ou cinquième rangs qui défendent eux aussi leurs intérêts nationaux avec de nouvelles revendications.

(source : Laurent Carroué : *Atlas de la mondialisation. Une seule terre, des mondes*, Autrement, 2em édition 2020.)

Frontières actuelles tracées...

entre 1920 et 1944



1.3.3. Un monde sous tension : les orogénèses étatiques et le retour de l'Etat et du fait national

La création de nouvelles frontières analysée par Michel Foucher (cartes de gauche)
http://cartotheque.sciences-po.fr/media/Le_trace_des_frontieres_dans_le_monde/2362/

Les Etats potentiels, avec la question de l'accès à l'indépendance, analysés par Stéphane Rosière (carte du bas). Entre politique-fiction et avenir ?

Sud Soudan réalisé.

Quid de l'Ecosse avec le Bréxit : le Mur d'Hadrien comme nouvelle frontière internationale entre Ecosse et petit Royaume-Uni ?

Quid du processus d'autonomisation du Groenland face au Danemark ?

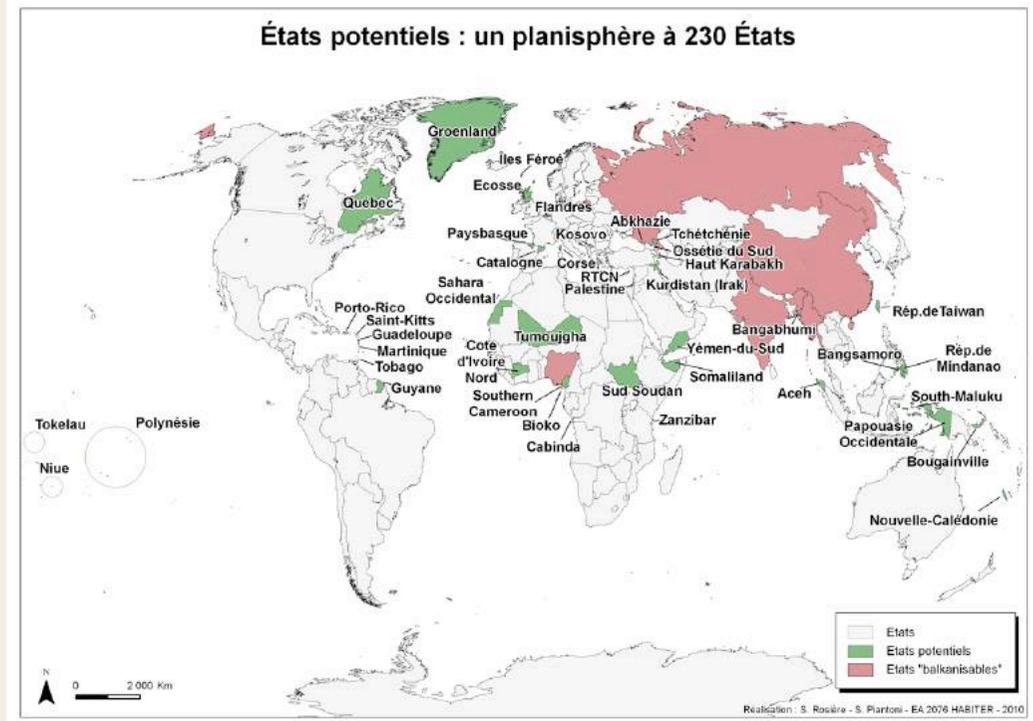
Quid de la Nouvelle Calédonie ?

Frontières actuelles tracées...

entre 1945 et 1990



États potentiels : un planisphère à 230 États



1.3.4. La Russie

Terres d'Empires, question de l'Etat et de la nation.

Processus géohistorique de rétraction/dilatation :
mobilités (frontières, populations...)

L'avancée soviétique en 1945 et le recul russe

L'éclatement de l'Empire puis de la Fédération producteur de
nombreuses frontières nouvelles

Minorités russes dans l'étranger proche (Pays baltes, Ukraine...)

Exclave de Kaliningrad entre Pologne et Pays baltes

L'enjeu européen d'un Etat et de la seule puissance eurasiatique.

Europe, Europe(s)

(Source : Laurent Carroué et Didier Collet : L'Europe, Bréal, coll. Prépas
ECS, p. 36., 2006)

Plus généralement :

Europe centrale et médiane comme « zone de broyage » (Michel
Foucher) géohistorique entre quatre Empires (Reich allemand,
Empires russe, austro-hongrois et ottoman).

Région avec une multitude de changements frontaliers (cf.
partage de la Pologne...) jusqu'au XXem siècle qui forment un

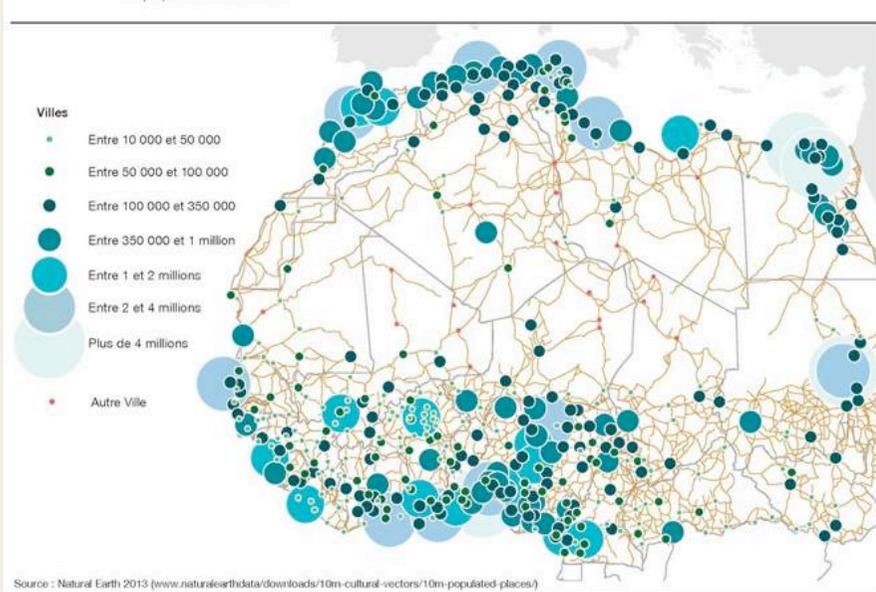
véritable palimpseste.



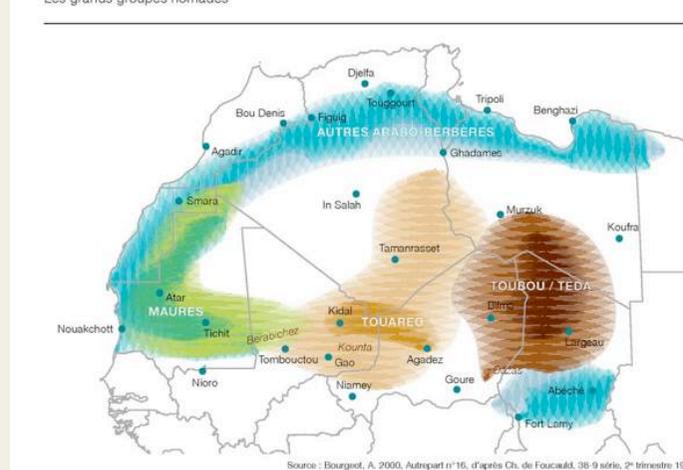
1.3.5. Le Sahara et le Sahel, les marges d'une marge.

Un bel atlas en ligne en acces direct (<https://www.oecd.org/fr/csao/publications/un-atlas-du-sahara-sahel-9789264222335-fr.htm>)

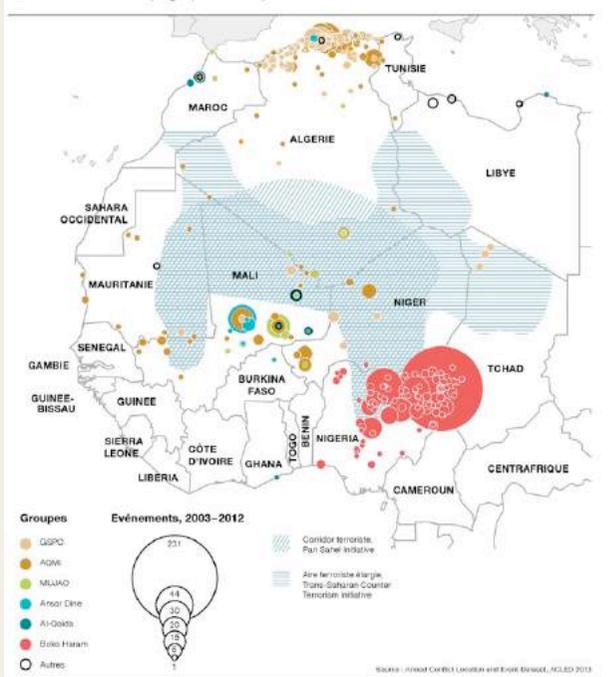
La population des villes



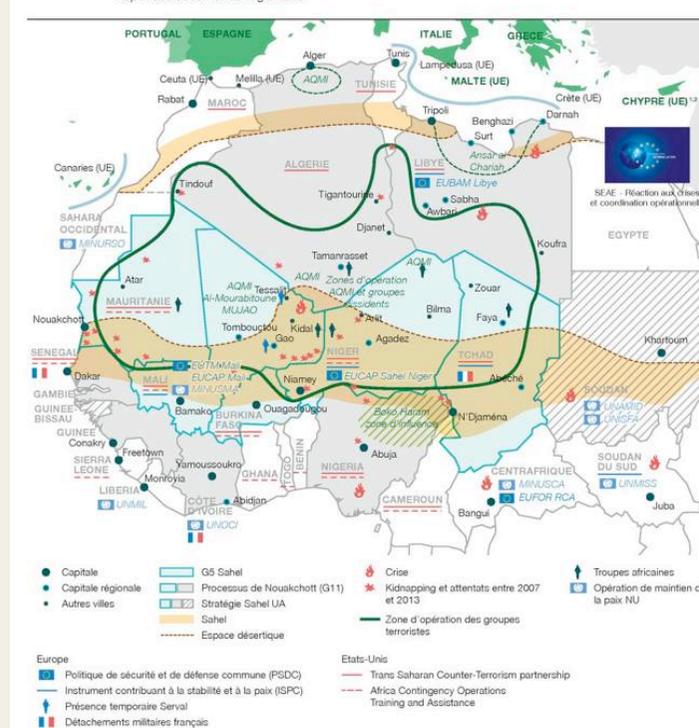
Les grands groupes nomades



La localisation des incidents par groupes terroristes, 2003-2012



Réponses sécuritaires régionales



Sources et bibliographie : quelques pistes

1. Site CNES Géoimage.

Voir Page Concours. *Les Frontières du monde*. Des dizaines de dossiers, un enrichissement permanent

Un bel outil pour une nouvelle géographie : <https://geoimage.cnes.fr/fr>

2. Bibliographie

Michel Foucher : *Les frontières*, La Documentation photographique, CNRS Editions, 2020

Michel Foucher : *Frontière d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNES Editions, 2014

Michel Foucher et Pascal Orsier : *La bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde*, François Bourin Editeur, 2010.

Michel Foucher : *L'Obsession des frontières*, Perrin, 2007.

Michel Foucher : *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Fayard, 1991.

Stéphane Rosière : *Frontières du monde. Le cloisonnement du monde*, Syllepse, 2020

Laurent Carroué : *Atlas de la mondialisation. Une seule terre, des mondes*, Autrement, 2em édition 2020

3. Revues : *Carto, Diplomatie, Monde Diplomatique, Hérodote*

4. Bibliographie très riche et mise à jour régulièrement du site *Géoconfluences* de l'ENS de Lyon

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/frontieres-indications-bibliographiques>